

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE,

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) : Hugues MANESSE a donné pouvoir à Gisèle JEAN
Jean SOUCHAUD a donné pouvoir à Catherine PAPILLIER

Étaient absent(e)s : Armelle PAGEAUT, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élu : Didier NIQUET

OBJET : SUBVENTION FESTIVAL D'ETE 2025

Madame le Maire expose au conseil municipal le programme du festival d'été 2025.

Elle propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC	FINANCEMENT	MONTANT
CACHETS				
Bal Lurette - 11/07/2025	2 400,00 €	2 400,00 €	CCVG Aide au Projet Festival musique 20%	4 682,04 €
Flying Orkestar - 18/07/2025	2 200,00 €	2 200,00 €		
P'tit Coquelicot - 25/07/2025 GUSO	1 918,80 €	1 918,80 €		
Sans Voies - 01/08/2025	1 700,00 €	1 700,00 €		
Cariba y Amigos - 08/08/2025 GUSO	2 080,00 €	2 080,00 €		
Graines de sel - 15/08/2025	2 150,00 €	2 150,00 €		
Les Garde-Fous Nantais - 22/08/2025 GUSO	450,00 €	450,00 €		
Mathildika Music - 22/08/2025	600,00 €	600,00 €		
SONORISATION			DEPARTEMENT 4,27%	1 000,00 €
Sonorisation du 11/07/2025	600,00 €	600,00 €		
Sonorisation concerts 18/07 - 01/08 - 15/08 - 22/08	2 600,00 €	2 600,00 €		
Prestation son - 08/08/2025	600,00 €	600,00 €		
AUTRES			COMMUNE 75,73%	17 728,15 €
matériel sono et lampes	326,67 €	392,00 €		
SACEM	496,25 €	545,34 €		
repas	550,00 €	550,00 €		
personnel net + charges	2 052,56 €	2 052,56 €		
assurance du festival	521,00 €	521,00 €		
photocopies et flyers	707,41 €	848,89 €		
HUET VINCENT - annonce publicitaire festival	800,00 €	880,00 €		
banderolles	268,00 €	321,60 €		
TOTAL	23 020,69 €	23 410,19 €		23 410,19 €

AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_003BIS-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le tableau de financement
- DÉCIDE l'ouverture des crédits nécessaires au budget primitif annexe du camping 2025 compte 623
- AUTORISE Mme le Maire à faire la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et du département.

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gisèle JEAN

Le secrétaire,

Didier NIQUET



AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_003BIS-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025